



# Meylan

Lettre à l'attention des  
riverains du chemin de la Carronnerie

## Le Maire

Meylan, le 6 Mai 2003

Madame, Monsieur,

Le projet du pôle gérontologique de Meylan a pris son véritable envol le 14 avril dernier. Vous avez été très nombreux à répondre à l'invitation de l'équipe municipale, qui souhaitait exposer dans ses grandes lignes les caractéristiques essentielles de ce projet, mais aussi vous donner la parole pour vous associer à son élaboration. La présentation se voulait claire et accessible, sans sacrifier à la précision, n'esquivant aucune des difficultés soulevées par le projet. Comme vous le savez, les Meylanais ont répondu présent (une centaine d'entre eux avait fait le déplacement), n'hésitant pas à intervenir pour exposer leurs craintes, leurs interrogations et leurs doléances.

## Les enjeux

Il s'agit de prendre en compte la nouvelle donne démographique qui voit un accroissement constant de la population du troisième âge. D'ici 2010, 20 % des Français auront plus de 60 ans. Le phénomène du vieillissement de la population doit donc être considéré avec sérieux, mais aussi traité avec toujours plus d'humanité. L'esprit du projet répond à cette double exigence. Il s'appuie sur une étude de besoins qui montre que seulement 12 % des personnes âgées sont hébergées en institution, ce qui veut dire que 88 % restent à leur domicile. La politique de la municipalité est de favoriser cette répartition, notamment par le soutien à l'aide à domicile pour lutter contre la solitude ou des problèmes plus graves de psycho-dépendance. Une structure susceptible de répondre à de tels besoins manquait à Meylan.

## Le projet

L'établissement occupera une SHON de 4 000 m<sup>2</sup> environ. Les bâtiments auront une hauteur maximale de 12 m. Ils abriteront 75 lits environ dont 15 pour les personnes psycho-dépendantes, cette répartition étant modulable en fonction des besoins. Chaque résident bénéficiera d'une surface privée de 20 à 22 m<sup>2</sup>, et compte tenu des espaces communs, cette surface sera en réalité de 50 m<sup>2</sup> en moyenne par résident.

Elle offrira aussi un espace multiservice ouvert et polyvalent, facilitant la relation avec l'extérieur, et un accueil de jour de 5 places externes d'aide à domicile.

Autre aspect fondamental et innovant pour la mairie, ce projet propose aussi un accueil temporaire. Les Meylanais auront naturellement un accès prioritaire au pôle g rontologique. Mais le projet s'inscrivant dans un sch ma d partemental et la mairie restant d sireuse d'entretenir la culture intercommunale, les habitants des communes environnantes (et au-del ) pourront aussi pr tendre   int grer le p le et b n ficier de ses services, en fonction, bien s r, des disponibilit s.

### **Le financement**

Il sera mixte, faisant appel au public et au priv  dans un souci d'efficacit , de rigueur budg taire et de qualit , mais aussi afin d'obtenir les diff rentes aides de l'Etat (comme les pr ts bonifi s) permettant de proposer des prix de journ e accessibles   tous et de b n ficier de l'aide au logement pour ceux qui y ont droit.

### **Les difficult s**

La mairie a fait appel   l'ONF pour mener une  tude et lui faire des propositions permettant de conserver au mieux les espaces verts, de les bonifier mais aussi de prendre en compte les contraintes de classement pesant sur certains arbres.

Elle a aussi fait en sorte de pr server l'environnement de la Maison des ombrages.

Cette future structure s'inscrit d'ailleurs plus largement dans un projet de quartier qui vise   am nager ou r am nager les chemins, les parcs publics, les jardins et m me   proposer un parcours senteurs.

S'agissant de la question de la circulation, une  tude a  t e men e en envisageant les hypoth ses les plus pessimistes. Si le calcul de l'ajout de mouvements para t non n gligeable, ses effets n gatifs seront cependant limit s et ma tris s (environ 20 v hicules aux heures de pointe). Les nuisances apport es seront en tous cas tr s inf rieures   celles qu'aurait engendr  le projet d'implantation de logements lanc  par la pr c dente municipalit . Pour le moment, deux solutions ont  t e envisag es avec deux approches diff rentes du probl me, les deux prenant s rieusement en compte la question du danger. Mais rien encore n'est arr t e et sur ce point particuli rement, la mairie est   l' coute de toutes les remarques que vous pourrez lui faire comme cela a d j a  t e le cas lors de la r union du 14 avril.

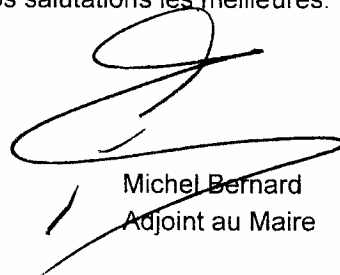
En ce qui concerne le devenir du mur longeant le chemin de la Carronnerie, les Meylanais ont manifest e le d sir de garder autant que possible leurs vieux murs, consid r s comme patrimoine de la commune, notamment dans ce secteur. Pour le moment, les plans de circulation envisag s prennent en compte la conservation de ce mur qui orne notre commune depuis plus de deux si cles.

Ce rendez-vous n' tait que le premier  change sur ce projet entre les Meylanais et leur  quipe municipale. Celle-ci, en effet, a mis en place un syst me d'information r gulier au moyen de lettres et de prospectus pour vous tenir au courant de l' volution du projet. Elle proposera aussi d'autres r unions dont la prochaine devrait avoir lieu   l'automne prochain, toujours dans un esprit de concertation, afin de recueillir vos r actions et vos suggestions avec, nous l'esp rons, le m me succ s que le 14 avril dernier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



Marie-Christine Tardy  
Maire de Meylan



Michel Bernard  
Adjoint au Maire